

À LA CROISÉE DES ENJEUX SOCIAUX ET DES BÉNÉFICES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Politique de la Ville Le contrat de Ville

Les contrats de ville de nouvelle génération ont vocation à succéder aux actuels Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), dont les engagements courent jusqu'à la fin de l'année 2014.

Développement durable • Transversalité • Territoire

Les nouveaux contrats seront élaborés en 2014 et préfigurés sur 12 sites pilotes. Ils couvriront la période 2015-2020. Signés entre l'État et les intercommunalités, ces programmes d'actions pluriannuels traiteront à la fois des enjeux de cohésion sociale et de développement urbain, en s'appuyant sur une refonte de la géographie prioritaire autour du critère de revenus.

Le préfet, le président de l'intercommunalité et les maires devront mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et la société civile (avec un accent mis sur la participation des habitants via des conseils de citoyens).

Il s'agira de mettre en cohérence l'ensemble des politiques de droit commun, auxquels s'ajouteront des dispositifs additionnels, notamment sur :

- la santé (contrat local de santé, atelier santé ville),
- l'insertion et l'emploi (plan local pour l'insertion et l'emploi, insertion par l'activité économique),
- l'éducation (programme réussite éducative),
- l'habitat et le cadre de vie (rénovation urbaine).

POURQUOI ET COMMENT INTÉGRER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS UN DISPOSITIF DE POLITIQUE DE LA VILLE ?

La thématique de l'agriculture bio apparaît rarement dans les dispositifs de politique de la ville. Souvent perçue comme réservée à une population aisée, la consommation de produits bio n'est pas identifiée comme une priorité auprès des publics défavorisés. Pourtant, les problématiques des quartiers prioritaires peuvent trouver des réponses intéressantes dans des projets de développement de l'agriculture bio :

- Via la santé et son lien avec l'alimentation : revalorisation du temps du repas, qualité des aliments (produits frais, de saison, bio et locaux) et accessibilité géographique et sociale de ces produits, apprentissage et pratique de la cuisine et de menus équilibrés, etc.,
- Via l'éducation à l'alimentation : éducation nutritionnelle, découverte des aliments et éducation au goût,
- Via l'emploi et l'insertion : création et accès à l'emploi, formations (espaces verts, agriculture), création de régies de quartiers ou de jardins d'insertion (type Jardins de Cocagne),
- Via le cadre de vie : reconquête des espaces dégradés ou en friche, présence de la "nature" en zone urbaine, lien au territoire et revalorisation des lieux publics (lieux collectifs vecteurs de lien social, de partage et d'autonomie), commerces de proximité et accessibilité géographique.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR INTÉGRER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE COMME LEVIER DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- **Impliquer** de manière transversale et tout au long de la démarche les élus et les services de différentes collectivités (éducation, restauration collective, agriculture, eau, espaces verts, urbanisme, etc.).
- **Associer** fortement les habitants à la définition de leurs besoins, de leurs ressources et des actions à mettre en œuvre, tout en apportant des éléments de sensibilisation aux enjeux et intérêts de l'agriculture biologique. L'émergence de projets directement portés par la population (dans le cadre de jardins partagés en pied d'immeuble par exemple) peut ainsi être encouragée.
- Associer et **coordonner** les différents acteurs concernés : bailleurs sociaux, acteurs de l'insertion par l'activité économique (régies de quartiers, jardins de Cocagne, etc.), associations de quartiers, enseignants, etc.
- **Se renseigner sur les initiatives existantes** sur d'autres territoires et organiser des journées d'études sur le terrain pour favoriser la réflexion collective.
- Dans le diagnostic, **analyser** en particulier :
 - les pratiques, problèmes et enjeux alimentaires et de santé des habitants,
 - les projets aujourd'hui existants ayant un lien réel ou potentiel avec la question de l'agriculture biologique,
 - les besoins et ressources des structures de l'insertion par l'activité économique,
 - les espaces disponibles (friches) qui pourraient être valorisés en jardins bio,
 - les commerces vacants et les possibilités de reprise par une régie ou une association, etc.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS POUVANT ÊTRE MISES EN ŒUVRE

- Organiser des **"petits déjeuners" à base de produits bio** pour aborder avec différents publics (écoles, foyers de jeunes travailleurs, centres sociaux) les enjeux de nutrition et de santé (Confère fiche expérience CASE).
- Approvisionner une **épicerie sociale** en produits bio locaux (programme Uniterres, épicerie sociale de Limeil-Brévannes) ou mettre en place des **systèmes de paniers bio avec des tarifs sociaux** (BiocABas, Anges Gardins, De la ferme au quartier).
- Proposer des **cours de cuisine** aux bénéficiaires de l'épicerie sociale (BiocABas, Centre Communal d'Action Sociale d'Amiens, CCA).
- Créer un **café-restaurant social intégrant des produits bio locaux** pour réimplanter des commerces de proximité et vecteurs de lien social.
- Créer un **jardin de quartier**, en s'appuyant sur une **régie de quartier** : jardin solidaire (autoproduction, lien social), jardin d'insertion (emploi et formation, approvisionnement de l'épicerie, de la restauration collective ou du restaurant) ou jardin pédagogique (éducation, lien social) ; ou sur des micro-projets portés par des habitants en partenariat avec des bailleurs sociaux (Cf. Vierzon, Amiens, Autun, Pau).



TÉMOIGNAGE

**GILLES MAHÉ,
ADJOINT AU MAIRE D'ANGERS
EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
ET VICE-PRÉSIDENT D'ANGERS
LOIRE-MÉTROPOLE EN CHARGE
DE L'AGENDA 21**

49 • 148 800 HABITANTS

"Des actions qui répondent aux problématiques des quartiers prioritaires."

"La Ville d'Angers accompagne et initie depuis plusieurs années des projets autour de l'agriculture biologique et les circuits de proximité, du jardinage et de l'alimentation. Portée par l'Agenda 21 et déclinée dans de nombreux dispositifs (CUCS, Plan Climat, Plan Biodiversité, etc.), cette cohérence politique autour du développement durable, et du bio notamment, se traduit concrètement par plusieurs actions qui répondent aux problématiques des quartiers prioritaires.

Via l'introduction de produits bio locaux et de saison en restauration collective, nous permettons à tous les enfants d'accéder à une alimentation saine et équilibrée. Depuis plus de 10 ans, le jardin pédagogique bio à la Maison de l'Environnement est un support de sensibilisation et d'animations pour petits et grands.

Avec les jardins en pied d'immeuble animés par les régies de quartier dans le cadre du CUCS et les jardins familiaux, nous répondons à des enjeux environnementaux bien sûr, mais également à des problématiques économiques et sociales : insertion professionnelle via la régie de quartier, économies pour le budget alimentaire des familles grâce à l'autoproduction, éducation à l'alimentation saine et au jardinage écologique, valorisation des espaces publics, lieux vecteurs de mobilisation citoyenne et de lien social."



UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

LE CUCS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

89 • 64 336 HABITANTS

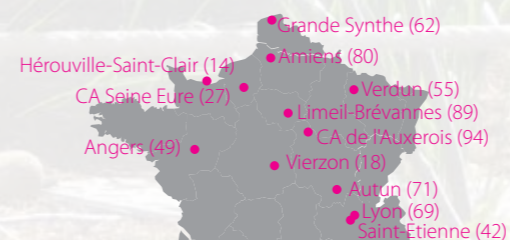
En 2007, le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois prévoit, dans la thématique "Habitat et cadre de vie" une action spécifique autour de l'environnement et les jardins. Les objectifs visés sont le développement des réflexes d'éco-citoyenneté et la responsabilisation des habitants sur la préservation de la qualité des lieux de vie.

Avec les jardiniers volontaires des Jardins du Cœur et des jardins familiaux, une sensibilisation à l'utilisation des techniques de jardinage respectueuses de l'environnement (diminution des doses, qualité des produits, utilisation de produits et techniques non-nocifs pour l'environnement, dates et conditions d'utilisation, diminution des apports d'eau, utilisation des variétés végétales adaptées aux conditions locales, techniques de conduites des sols, etc.) a été réalisée.

Elle se prolonge aujourd'hui avec des actions de création de potagers dans les établissements scolaires classés en ZUP avec la participation des enfants et de leurs parents. Dans cette logique également, des échanges avec le responsable de "l'Épicerie sociale et solidaire de l'Auxerrois" (appuyée par le CUCS) ont permis d'envisager la réalisation de jardins communautaires tant pour inciter les familles suivies à créer leur propre potager que pour envisager la production de légumes et de fruits bio pour alimenter l'épicerie solidaire en logique cycle court d'approvisionnement. Ce projet est aujourd'hui en réflexion.

Sur la thématique "santé", l'épicerie sociale et solidaire mène des ateliers cuisine et nutrition au bénéfice des publics fréquentant l'épicerie : l'accompagnement méthodologique est assuré par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) de Bourgogne.

Autres initiatives à découvrir



Pour aller plus loin

DES FICHES À LIRE
SUR DEVLOCALBIO.ORG

FICHES EXPÉRIENCES : La Couronne • CASE • Lons le Saunier

FICHES OUTILS : Agenda 21 • PCET • Urbanisme • Biodiversité

FICHE MÉTHODOLOGIE

FICHES ACTIONS : Acquisition foncière • Circuits courts • Restauration collective • Accessibilité • Sensibilisation • Phyto • Jardins collectifs

DES SITES WEB À VISITER

www.irdsu.net

www.cnlrq.org

Agriculture Biologique & Développement Local : une boîte à outils pour les collectivités territoriales. Une réalisation 2014 de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. www.devlocalbio.org & www.fnab.org

Crédits photos : Ville d'Angers, Jérôme Dorkel - CUS, CUS, OPABA

